

211C2171
FR0010915553-OP048-AS24

1^{er} décembre 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

NOVAGALI PHARMA

(Euronext Paris)

Le 29 novembre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions et les bons de souscription d'actions (BSA) de la société NOVAGALI PHARMA, déposée par Goldman Sachs International, agissant pour le compte de la société de droit japonais Santen Pharmaceutical Co., Ltd. (ci-après dénommée « Santen Pharmaceutical ») (cf. Décision et Information 211C2163 du 29 novembre 2011).

La note d'information de la société Santen Pharmaceutical (visa n°11-551 du 29 novembre 2011) et la note en réponse de la société NOVAGALI PHARMA (visa n°11-552 du 29 novembre 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 2 au 15 décembre 2011 inclus**.

Il est rappelé que l'offre sera réalisée dans le seul cadre de la procédure centralisée par Nyse Euronext Paris. **Seuls les actionnaires qui auront apporté leurs titres dans le cadre de l'offre centralisée par Nyse Euronext Paris pourront le cas échéant bénéficier d'un éventuel complément de prix** (cf. notamment Décision et Information 211C2163 du 29 novembre 2011).

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.